



*Syndicat National des  
Cadres A*

## **CGC Finances Publiques et SNC CGC**

86/92 Allée de Bercy

Bâtiment Turgot

Télédoc 909

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.01.73 – 00.69 - 04.58

Sites : [www.cgc-dgfp.info](http://www.cgc-dgfp.info) / [www.snc-dgfp.info](http://www.snc-dgfp.info)

Adresses mail : [cgcdgfp.bn@dgfp.finances.gouv.fr](mailto:cgcdgfp.bn@dgfp.finances.gouv.fr)

[sncgcdgfp.bn@dgfp.finances.gouv.fr](mailto:sncgcdgfp.bn@dgfp.finances.gouv.fr)



*Syndicat National  
des Contrôleurs*

### **LE LIEN CGC Audioconférence du 29 avril avec la Direction Générale**

Lors de cette audioconférence 4 points ont été évoqués : La campagne IR - le plan de reprise d'activité- Le télétravail -- le nouveau réseau de proximité .

#### **1/ La campagne IR**

Pour la Direction Générale l'objectif reste toujours de maximiser tout ce qui peut se faire à distance.

Pour le moment selon le DG, « *cela ne se passe pas trop mal même s'il est trop tôt pour faire une réelle estimation de la situation* » ( retard ou avance par rapport à la précédente campagne).

A l'heure actuelle, les télédéclarations reçues sont supérieures d'1/3 par rapport à l'année passée à la même période. On serait même, selon le DG, « *en train de résorber totalement le décalage de calendrier du début de la campagne. On prendra même de l'avance si l'on conserve un rythme soutenu...* ». La Direction Générale note une montée en puissance du télétravail et du présentiel dans tous les centres de contact et les SIP.

Le niveau des appels journaliers est très élevé par rapport à une campagne habituelle ( 60 000 appels mardi et 80 000 lundi). « *On espère pouvoir répondre à un niveau très fort d'appels, ceci en raison de la mise en place des déports, grâce à l'appui des DIRCOFI mais aussi d'autres services* ».

Le taux de décrochés s'améliore pour se « *rapprocher* » selon le DG d'un niveau « *à peu près satisfaisant* ».

#### **2/ Plan de reprise d'activité - Déconfinement**

La Direction Générale est en train de finaliser les travaux pour avoir une vision claire sur le dimensionnement nécessaire à la reprise d'un certain nombre d'activités.

la Direction Générale procédera à la présentation structurée du plan de reprise en début de semaine prochaine. Le PRA aura comme pré-requis et reposera sur l'indispensable protection des agents, le pragmatisme et la reprise progressive des missions.

Il convient de prendre en compte les contraintes liées au présentiel, au télétravail et les besoins d'équipements liés, le facteur des transports, principalement en région parisienne et dans les grandes métropoles.

Ce travail est à réaliser en tenant également compte de l'équilibre à réaliser entre les différentes missions qui sont appelées à prendre de l'extension dans les semaines à venir.

La DGFIP continuera à favoriser le télétravail notamment en région parisienne. La mise en place des horaires de travail décalés par rapport aux heures de pointe est également envisagée.

Il conviendra de prendre également en compte les éléments mis en avant par le 1<sup>er</sup> ministre, à savoir une situation différenciée selon les départements. Le niveau d'adaptation sera susceptible d'être modulée dans le temps et entre les lieux. Si la logique est la reprise d'activité, le rythme exact pourra varier en fonction de la situation plus ou moins critique de l'épidémie dans tel ou tel département.

Des points précis seront faits sur les besoins des masques, gels etc. La plus grande vigilance sur le respect des conditions et des précautions sanitaires qui entourent la vie des agents fait partie des pré-requis indispensables à la reprise.

Suite au CHS-CT ministériel qui se tiendra le mercredi 30 avril, les directions locales organiseront, dès la semaine prochaine, des CHS-CT pour échanger et informer les agents.

### **3/ Le télétravail**

Avant la période du confinement, les télétravailleurs étaient au nombre de 3000 à la DGFIP. Ce chiffre a été multiplié par 8 pour atteindre près de 24 000 télétravailleurs.

Pour la Direction Générale il s'agit d'une montée en puissance considérable compte tenu des délais très courts et du contexte complexe.

Jérôme Fournel a déclaré : « *La non activité d'aujourd'hui va devenir la minorité. Elle sera cantonnée aux gardes d'enfants et aux situations de fragilité. A l'horizon de quelques semaines, j'espère que l'on reviendra à un niveau d'activité le plus normal possible.* »

Suite à la demande des OS, le DG confirme qu'il y aura bien un point de rendez-vous sur le télétravail pour faire le bilan et en tirer tous les enseignements, notamment pendant cette période où le télétravail a été imposé : l'organisation du travail- le management- les sources de risques pour le télétravailleur- le maintien du collectif - la sécurité etc.

La dotation et la livraison des ordinateurs prévue continue ; l'utilisation des mini stations de travail se fera mais de manière limitée (quelques centaines) en raison de problèmes techniques d'utilisation au domicile et de sécurité informatique.

### **4/ Précisions sur le nouveau réseau de proximité ( NRP ) :**

M Fournel a souhaité apporter les précisions suivantes après avoir été alerté par les OS sur des réflexions et des projets menés actuellement par des directions locales dans le cadre de travaux portant sur des restructurations immobilières. Ces projets laisseraient à penser que des directeurs locaux travaillent actuellement sur le nouveau réseau de proximité, pourtant suspendu en raison de l'état d'urgence sanitaire.

Le Directeur Général précise que lorsqu'on parle d'opérations de restructurations immobilières, ce ne sont pas des sujets NRP en tant que tels, mais des sujets immobiliers généraux. Par exemple des travaux de rénovation, d'amélioration ou de relocalisation qui sont ou seront réalisés dans le cadre de l'organisation territoriale de l'Etat

Le DG réaffirme que le NRP est actuellement suspendu. Cependant il est simplement mis entre parenthèses pendant plusieurs mois et cela ne préjuge pas qu'en 2021 il ne soit pas « réactivé ».

Il en est de même sur le sujet de la démétropolisation. Le calendrier n'a pas pu être tenu. La réunion de travail relative à l'établissement de la 2ème partie des listes des collectivités locales candidates a été reportée. Les élections municipales ont elle-mêmes été perturbées puisque avec le second tour des élections qui n'a pas pu se dérouler.

Tous ces sujets sont donc bien suspendus, pour l'instant.

## 5/ Points divers

- ✓ **Frais de repas** La DG rappellera les consignes aux directions pour l'application des meilleures conditions de prises en charge des frais repas pour ceux qui sont en présentiels.
- ✓ **Les stagiaires** : en raison du discours du 1er ministre et pour être en cohérence avec celui-ci (calendrier d'ouverture des établissements d'enseignements primaire et secondaire, contraintes sur les déplacements), la direction générale poursuit sa réflexion sur les modalités des stages et leurs calendriers. Cela concerne notamment les C stagiaires, les techniciens géomètres et contrôleurs programmeurs.
- ✓ **Liste d'aptitude et examen professionnel** : le calendrier pourrait également être modifié.
- ✓ **Evaluation des modules non achevés des inspecteurs stagiaires** : La DG s'interroge sur la nécessité d'évaluer ou non ces modules non achevés.
- ✓ **Alors que les rentrées budgétaires du PAS demeurent satisfaisantes, les recettes TVA** marquent une baisse très importante des paiements effectués au mois de mars (au titre des opérations du mois de février). Les dépôts déclaratifs d'avril et de mai – relatifs aux opérations réalisées respectivement aux mois de mars et d'avril - seront scrutés avec beaucoup d'attention.

\* \* \*

### Données statistiques DGFIP – situation du mardi 28 avril 2020 :

Nombre de cas Covid avérés ou présumés	632
Nb d'agents présents	21 236 ( 22%)
Nb d'agents en télétravail	26 703
Agents physiquement présents dans les SIP	32 %
Force de travail des SIP ( présentiels + télétravail)	48 %
Agents physiquement présents dans les centres de contacts	37 %
Force de travail des centres de contacts ( présentiels + télétravail)	59 %